

BRENAT

Bulletin Municipal Septembre 2020



Chères Brenatoises, chers Brenatois,

Cette rentrée 2020 est particulière puisque la crise sanitaire nous impose toujours des règles quotidiennes strictes.

Dès le 1^{er} septembre, tous les enfants ont repris le chemin de l'école. Pour assurer le bon fonctionnement de l'enseignement, de la restauration et de l'accueil périscolaire, nous avons été contraints de mettre en place de nombreuses mesures sanitaires. Celles-ci doivent être respectées scrupuleusement et je précise que le rôle de chacun des parents est tout aussi important, les enfants ne doivent pas être conduits en classe dans le cas où ils présentent des symptômes ou s'ils sont en contact avec le virus.

Nous devons mener cette mission tous ensemble et je compte sur le civisme de chacun d'entre vous.

J'en profite également pour souligner et remercier l'engagement de notre personnel communal.

Toujours au sujet des contraintes liées au virus, la salle municipale est ouverte à la location aux particuliers, tout en respectant des conditions drastiques. La distanciation d'un mètre nous oblige à limiter la capacité de la salle à 30 personnes maximum et les gestes barrières doivent être appliqués. Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans, les soirées dansantes sont interdites. Je précise que la fourniture et le contrôle des dispositifs de protection (gel hydro alcoolique), ainsi que le respect des effectifs sont sous l'entière responsabilité de l'organisateur.

Pour terminer sur une note plus positive, sachez que de nombreuses commissions municipales se sont réunies, en ce début de mois de septembre. Plusieurs projets sont à l'étude (sécurité routière, espace numérique public, aménagement de la place de la Redonde, travaux d'assainissement, voirie, ...) Certains sont déjà bien avancés, et d'autres n'en sont qu'à leur début. Tous ne pourront pas être réalisés immédiatement. Bien que les finances de la commune soient en excellente santé, il nous faudra faire des choix et établir un programme de réalisation.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de nos avancées, soit par bulletin d'information, soit par des réunions publiques.

Toute l'équipe municipale est à votre écoute, n'hésitez pas à venir nous rencontrer en Mairie en prenant rendez-vous auprès du secrétariat au 04 73 71 55 76 ou par mail à mairie.brenat@orange.fr

Je vous souhaite à tous le meilleur,

Prenez bien soin de vous,

Lionel SUTY

Dans ce numéro

Le mot du Maire p.1

Budget 2020 p. 2-3

Travaux Assainissement p. 4

Gestion différenciée p. 5-6-7

Quelques infos p.8

Compteurs Linky p.9

Notre Eglise p.10-11-12

14 juillet 2020 p.13

Brenat à table p.14-15

Enigme p.16

Les associations 17-18-19-20

Conception et réalisation

Cécile BENEZIT

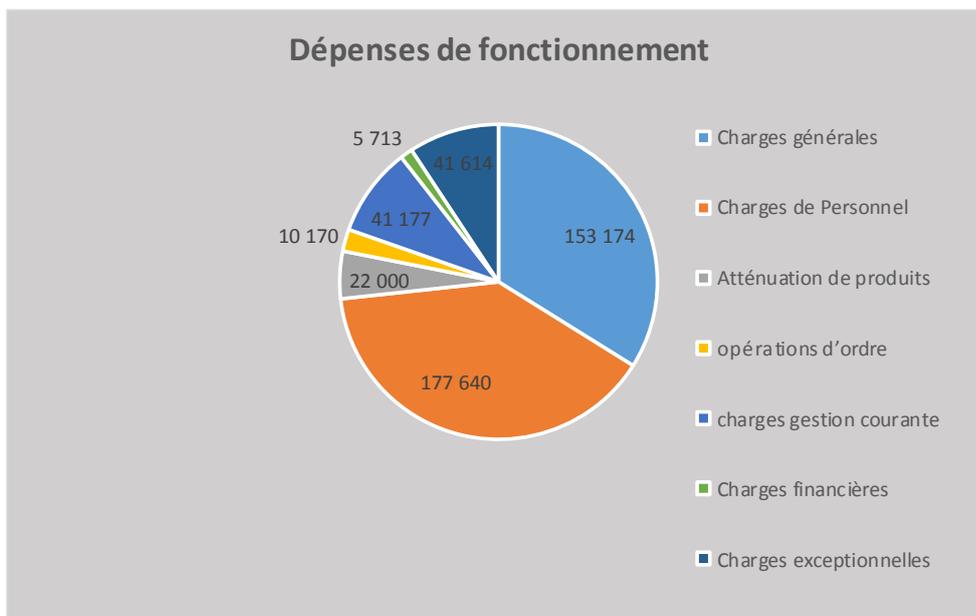
Jean-Noël PEYROT

Marie Laurence FOURY

Cathy DABERT

Lionel SUTY

Vote du budget 2020 - fonctionnement

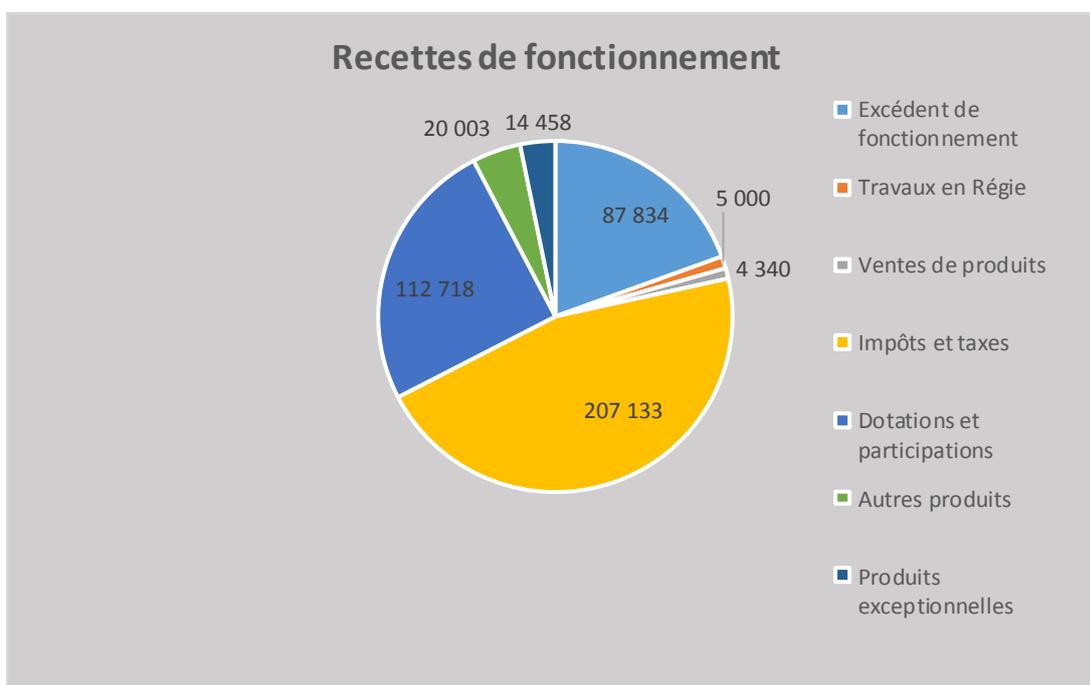


Dépenses de fonctionnement

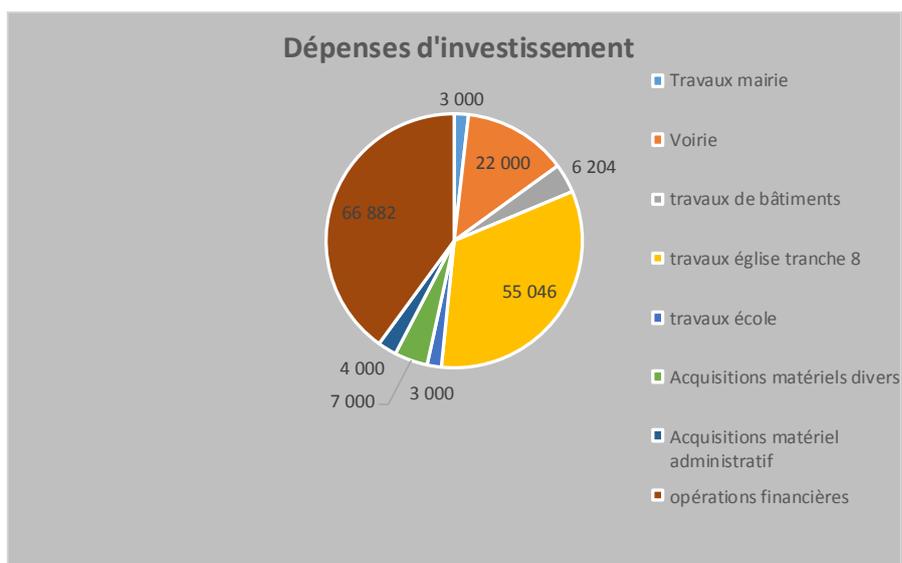
Recettes de fonctionnement

Charges générales	153 174
Charges de Personnel	177 640
Atténuation de produits	22 000
Opérations d'ordre	10 170
Charges gestion courante	41 177
Charges financières	5 713
Charges exceptionnelles	41 614

Excédent de fonctionnement	87 834
Travaux en Régie	5 000
Ventes de produits	4 340
Impôts et taxes	207 133
Dotations et participations	112 718
Autres produits	20 003
Produits exceptionnels	14 458



Vote du budget 2020 - investissement

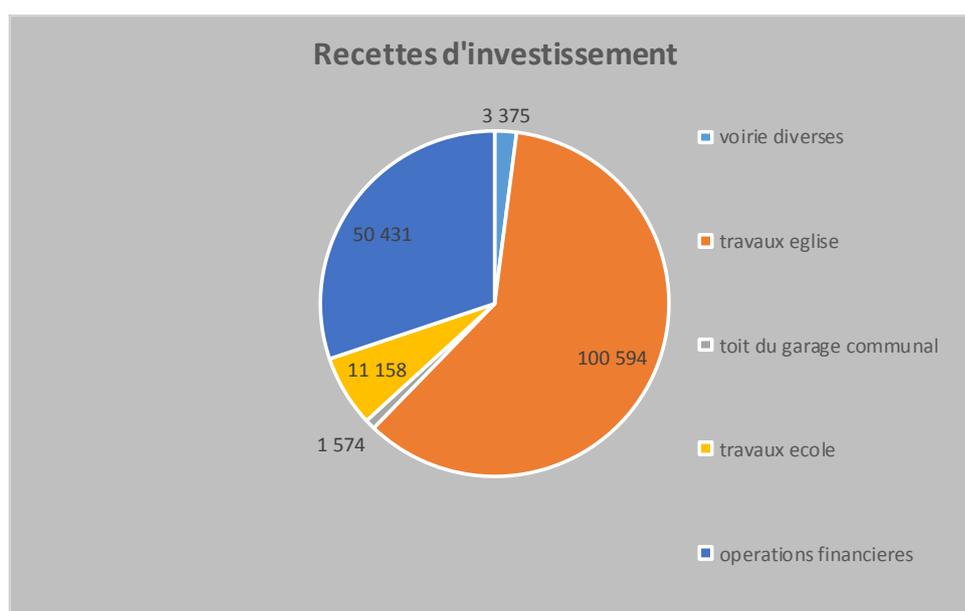


Dépenses d'investissement

Recettes d'investissement

Travaux mairie	3 000
Voirie	22 000
Travaux de bâtiments	6 204
Travaux église tranche 8	55 046
Travaux école	3 000
Acquisitions matériels divers	7 000
Acquisitions matériel administratif	4 000
Opérations financières	66 882

voirie diverses	3 375
Travaux eglise	100 594
Toit du garage communal	1 574
Travaux ecole	11 158
Operations financieres	50 431





Travaux d'assainissement

Gestion des ruissellements

Suite à plusieurs périodes d'inondations vécues par un certain nombre d'habitants, depuis 2019, la mairie a engagé une mise à jour du calendrier des travaux à réaliser pour les réseaux d'eau pluviale, les égouts et le ruissellement le long des coteaux. Sur certains secteurs une première phase de travaux a été réalisée : canalisation des eaux pluviales, récurage des réseaux, recalibrage de certains fossés et des accès.

En 2020, la compétence eaux et assainissement a dû être transférée à l'Agglomération du Pays d'Issoire dans le cadre de la loi GEMAPI. Depuis, les élus de Brenat travaillent en étroite collaboration avec l'Agglo qui s'est engagée à poursuivre cette mise à jour. Elle concerne :

Fin 2020, une étude pour prévoir les travaux en 2021 de raccordement de la rue de la Fargette à la route du Chauffour.

Début 2021, les travaux de mise en séparatif des réseaux route de Durette, impasse du Guéret et impasse du Paradis, et les travaux de jonction des réseaux et des risques de débordement rue de la Fargette

Parallèlement, pour la gestion des ruissellements, la municipalité souhaite travailler sur la requalification des sentiers et des haies avec un appui financier du Conseil Départemental via la Mission Haie Auvergne.

Le maire rappelle également que pour tout nouveau projet de construction (maison, garage, clôture, annexes...) les règles d'urbanisme imposent de séparer les réseaux et de veiller à la récupération des eaux de pluies.



3. Où et comment ça se passe concrètement ?

Acceptons la végétation spontanée

La commune de Brenat adopte

la Gestion Différenciée des espaces publics



La mise en place de ces nouvelles pratiques s’appliquera sur 14 espaces. Vous avez certainement aperçu l’affichage sur 5 d’entre eux qui sont en test : espaces communaux des hameaux de la Redonde et de Dore, les espaces de commémoration et du cimetière, aires de loisirs du bourg. **La priorité des interventions des agents communaux reste la sécurité, l’accès aux lieux, la gestion des risques et le respect des milieux naturels** au travers d’aménagement respectueux de votre environnement. Ces nouvelles pratiques ne vont en rien leur éviter d’effectuer des travaux courants d’entretien (taille, tonte, désherbage). Eux aussi doivent apprendre à faire autrement,

merci par conséquent de les respecter !! Ils réalisent les travaux qu’ils leurs sont demandés à savoir :

Pratiques de gestion différenciées envisagées

Types	Tonte rase régulière	Tonte 2 à 4 fois par an (printemps automne)	Désherbage, curage	Enherbement spontané	Taille des haies	Plantations arbres, prairie fleurie, plantes locales
Espaces en prairie	Sur des parcours pour accessibilité	X		X	X	X
Berges de l’Ailloux		Si besoin d’un accès		X	X	
Espaces en gravillons	X			X		Sur des petites portions
Trottoirs, caniveaux			X		X	
Murets	X			X		
Places (selon les fréquentations)	Sur des parcours pour accessibilité	X		X		Aménagements avec les habitants
Fossés, talus	Du côté de la route, sur une largeur adaptée à la sécurité et aux risques	X	Selon les besoins de sécurité			
Espaces en dur dédiés au stationnement	X			X		

4. Pratiques et ambiances qui vont être testées

Espaces en prairie



Espaces en gravillons



Places



Espaces en dur dédiés au stationnement



Murets



Trottoirs caniveaux



Fossés, talus



Claire PLANCHAT-HERY,
1ère Adjointe Chargée de l'environnement
et des affaires financières

Quelques infos

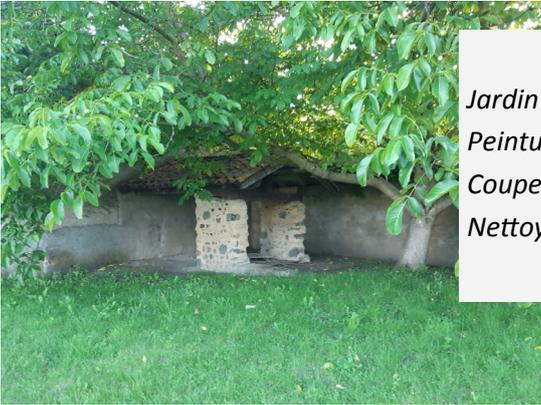
Nouveaux Horaires d'ouverture au public de la Mairie

A compter du du 1^{er} septembre 2020

Nous vous accueillons

Les mardis de 16h30 à 18h30

Les vendredis de 10h à 17h30



Quelques travaux réalisés depuis juin 2020

Jardin de l'école

Peinture des passages piétons dans le bourg

Coupe des peupliers à l'entrée du village et broyage des végétaux

Nettoyage du terrain communal situé à côté de la mairie

Suite à la crise sanitaire, le conseil municipal a décidé de ne pas appliquer d'augmentation sur le vote du taux des taxes

Taxe foncière propriétés bâties 14,10 %

Taxe foncière propriétés non bâties 76.23 %

Cette décision reste exceptionnelle

une légère augmentation annuelle contribue au bon équilibre de notre budget

Notre personnel communal a assuré le bon fonctionnement des services durant la période de confinement.

Pour les récompenser, le conseil municipal a décidé de leur octroyer une prime exceptionnelle COVID



Appel à informations

Nous sommes à la recherche d'éléments nous permettant de dater avec précision les deux passerelles sur l'Ailloux. Cela nous permettra d'engager des discussions avec les organismes chargés de la restauration du patrimoine, et pour eux cette information est essentielle. Alors si vous avez des documents ou des informations précises sur leur construction ou leur transformation dans leur version actuelle, n'hésitez pas à les transmettre à la Mairie, par courrier ou par mail à mairie.brenat@orange.fr

Aménagement du parking de l'école

Afin d'améliorer la circulation Rue des Ecoles notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école, nous avons commencé des travaux d'amélioration du parking situé 50m plus haut que l'école. Ainsi, le bac à verre a été déplacé sur le grand parking situé Rue de l'Ailloux, et le collecteur de vêtements du Relais va bientôt prendre la même direction. Nous procéderons ensuite à la suppression de la haie de lauriers, cela permettra de créer 3 à 4 places de parking supplémentaires dans l'objectif de limiter les nuisances pour les riverains de l'école. C'est un premier pas en attendant des travaux plus ambitieux qui seront ensuite réalisés dans le cadre d'une réflexion globale sur la sécurité routière en centre-bourg.



Les compteurs électriques communicants Linky vont bientôt être déployés sur la commune.

Il nous paraît important de vous communiquer quelques informations à ce sujet, pour vous permettre de mieux comprendre cette opération.

Tout d'abord, votre compteur électrique ne vous appartient pas. Il appartient au gestionnaire de réseau, la société ENEDIS (auparavant ERDF). La commune a une délégation de service pour gérer l'ensemble du parc de compteurs. Sur notre commune cette compétence est déléguée au SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité de de Gaz).

Le déploiement de ce nouveau compteur fait suite à une loi promulguée par L'Union Européenne, et ratifiée par la France, basée sur 4 arguments principaux :

Le déploiement de ces compteurs se fera bientôt dans notre village, à partir du mois d'octobre. Enedis le confie à plusieurs prestataires labellisés, vous en serez informé individuellement par courrier.

Il faut un compteur moderne pour supporter les évolutions de la distribution d'électricité (injection dans le réseau par les particuliers, déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques, ouverture à la concurrence)

Un compteur communicant permet à l'utilisateur de connaître en temps réel sa consommation d'électricité, de l'ajuster et ainsi de faire des économies

Le relevé des compteurs électriques pourra être fait à distance et supprimer les factures basées sur une estimation de consommation, et donc des régularisations et des litiges financiers

Les compteurs communicants permettent à l'opérateur de mieux comprendre la consommation électrique d'une ville, d'un quartier, et ainsi d'ajuster l'offre (la quantité d'électricité injectée dans le réseau) en fonction des besoins.

Ce compteur a fait l'objet de plusieurs polémiques, concernant les ondes, les incendies lors de l'installation, la sécurité des données collectées. D'une manière générale, ces doutes ont tous été levés par l'opérateur et les fabricants. Sachez par exemple concernant les ondes, qu'un compteur communicant n'émet pas plus d'ondes que l'ancien, qu'il utilise la technologie CPL c'est-à-dire des ondes circulant dans les câbles et pas dans l'air (pas de WIFI, pas de micro-ondes, pas d'ondes radio). Concernant la sécurité des données, elle est assurée par un cryptage total et par l'anonymat des données collectées (en dehors des fonctions de facturation, toutes vos données de consommation sont collectives et anonymes). Enfin, les incendies qui ont pu être rapportés au début du cycle d'installation étaient dus à des mauvais branchements réalisés par les installateurs, leur protocole d'intervention a été corrigé depuis et ce risque est indiqué comme nul par l'opérateur.

En conclusion, nous tenons à vous rappeler que si la Mairie peut être un point d'assistance aux particuliers pour de nombreuses démarches, ce n'est pas le cas pour celle-ci puisque l'opération a lieu entre les particuliers et ENEDIS. Si vous avez un doute, une question, vous devez directement contacter ENEDIS. Vous pouvez le faire par courrier (l'adresse figure sur votre facture), par téléphone au 0800 054 659, ou par Internet www.edenis/linky

Jean-Noël PEYROT

2ème Adjoint chargé des affaires scolaires

L'EGLISE DE NOTRE VILLAGE L'église Saint Barthélémy



Force est de constater que plus de 8 années ont été nécessaires pour transformer la décision initiale du conseil municipal (mandat 2008) en un projet concret dans sa réalisation et son achèvement. La volonté des élus de la commune ne suffisait plus. Il fallait aussi trouver des soutiens, notamment financiers.

Des Brenatoises et Brenatois ont répondu aux propositions de rencontres programmées durant le mois d'Août. Retraités, actifs, amoureux du patrimoine, acteurs culturels, agents municipaux, chrétiens, élus, composent un collectif.

Didier S., Sylvie, Pascal, Clément, Christelle, Sandrine, Solange, Jean Michel, François, Michelle B., Joël, Richard,

Michelle C., Jeanine, Adam, Didier B., Martine, Guillaume, Daniel, Yann, Dominique, Olivier, Christiane, Cathy, Cécile, Claire, Jean Noël, Lionel et co-acteurs sont tous animés par une forte énergie.

Objectifs envisagés : faire vivre l'église aussi bien d'un point de vue laïque que religieux.

Synthèse des points échangés :

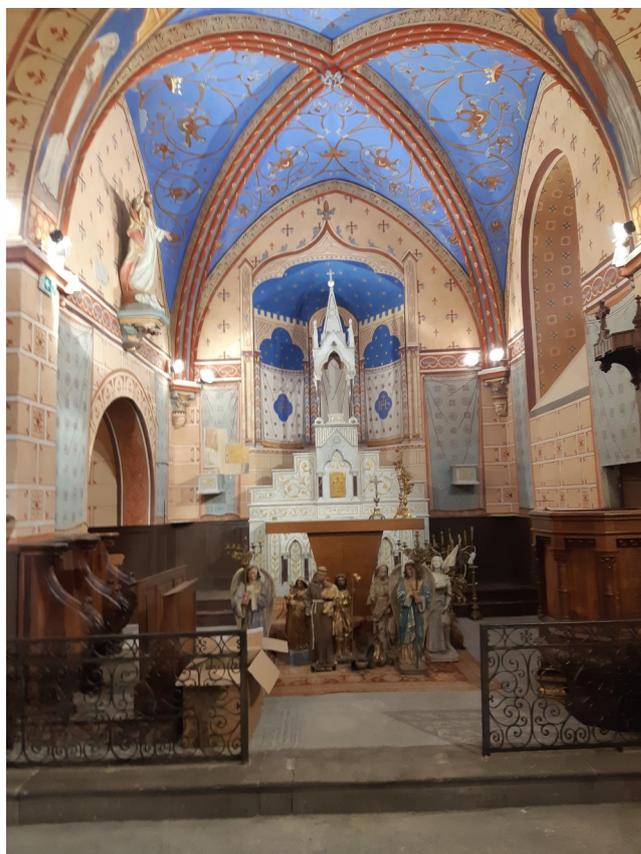
Mme Foury remercie l'ensemble des personnes qui jusqu'aux travaux ont contribué à maintenir le fleurissement, la crèche, l'accès aux clés, et le nettoyage de l'édifice. Il serait à présent intéressant d'avoir des personnes relais pour ces actions, en vue également de prévoir des permanences d'ouverture pour les animations, les visites ou les cultes.

3 axes sont privilégiés

Un édifice pour contribuer à la diffusion de spectacles et aux animations villageoises

M. le Maire, et Mme Héry vont rencontrer prochainement, le nouveau Vice Président en charge de la saison culturelle et du Pays d'Art et d'Histoire de l'Agglomération d'Issoire pour proposer l'église comme lieu de prestations artistiques et à inscrire dans les circuits touristiques d'API.

M. Charles propose à la commune un programme de concerts qu'il pourra réaliser avec une flûtiste à partir du mois d'Octobre. M. Héry, peut également contribuer à assister techniquement ces concerts (musique, prêt de matériel lumière, son, etc.). Mme Suty est également chanteuse et pourrait prendre part à certains projets.



L'EGLISE DE NOTRE VILLAGEL'église Saint Barthélémy

Un édifice pour la découverte du patrimoine local et l'ouverture au tourisme

M. Peyrot, rappelle que les portions de fresques datant de l'origine de la construction de l'édifice ne seront pas repeintes, mais bien conservées comme telles en tant que témoignage archéologique des œuvres picturales initiales. Il est d'ailleurs nécessaire de reconstituer un fond d'archives historiques pour constituer des panneaux et des plaquettes qui pourront être mis à disposition des visiteurs. Le panneau décrivant quelques éléments sur le lieu devra être réinstallé au panneau prêt de la porte principale.

Pour préserver ces peintures, il va être nécessaire de trouver des solutions pour mieux aérer l'édifice : portes annexes à grillager, périodes d'ouverture pour visites, etc.

M. Suty veillera à prendre en photo de haute qualité les peintures restaurées pour les intégrer dans les divers documents et supports de communication.

Mme Foury rappelle qu'il n'existe qu'une seule clé fonctionnelle ; une deuxième va l'être très prochainement. L'assemblée remercie M. et Mme Bénézit d'accepter jusqu'à aujourd'hui de la garder et de la mettre à disposition selon les demandes de la commune ou de la paroisse.



Un édifice de qualité pour la pratique du culte

C'est avec une grande disponibilité et une importante générosité en mettant, au service du bien commun, leurs outils, leurs connaissances associées de vrais savoirs faire techniques, une minutie qui montre l'intérêt porté aux éléments qui habitent notre Eglise (statuettes, chemin de croix, chandeliers, tableaux.....)

Le dépoussiérage et la rénovation des statuettes, d'éléments en bronze, en laiton, le remplacement de boiseries, des apports comme un support pour lumignons, une rampe pour l'accès de l'édifice aux personnes à mobilité réduite, des réflexions pour assurer l'aération permanente sont des chantiers en cours.

Un travail important pour le retrait d'encombrants stockés depuis très longtemps et le nettoyage de l'intérieur ont été effectués le 17 Août : sacristie, bancs, sols, boiseries, vitraux... Le résultat est superbe.

Merci à vous tous de l'attention et du bonheur que vous avez apporté en vous regardant travailler et de celui que vous donnerez aux visiteurs qui admireront ce qui a été réalisé.

D'autres chantiers sont à ouvrir et invitent toutes celles et tous ceux qui souhaitent apporter leur contribution et ainsi déployer le collectif en place :

programmation de l'ouverture de l'édifice avec une permanence, un accueil et ainsi la présence de personnes relais pour accompagner les visiteurs.

Création de panneaux d'informations avec recueil d'éléments historiques

mise en place d'animations liées au culte



Un grand merci à la « p'tite fabrique installée à Issoire qui nous a offert un bouquet pour la messe du 29 Août ainsi qu'à toutes celles et tous ceux, qui par leurs interventions ont rendu cette célébration une réussite, (fleurissement de l'église, lectures...). Elle s'est suivie par un pot de l'amitié, beaucoup de personnes l'ont partagé.

Marie Laurence FOURY, Conseillère Municipale

BRENAT

CONCERTS A L EGLISE



Vendredi 16 et Samedi 17 Octobre 2020

20H30

Flûte et piano

BACH, PACHELBEL, FAURE, RAVEL, DONIZETTI, DVORAK,
GOUNOD...

Création d'une oeuvre intitulée "Brenat"

Flûte : **Bénédicte DURAND**

Piano : **Joël CHARLES**

Entrée : 10,00 euros

Port du masque obligatoire

Places numérotées , uniquement sur réservations au 06 18 51 35 77

Commémoration du 14 juillet

La traditionnelle commémoration du 14 juillet nous a réunis pour un moment solennelle et convivial .

A cette occasion, nous remercions chaleureusement l'auberge des prés pour la confection du buffet lors du vin d'honneur offert par la municipalité.





Brenat à table

les recettes de Cathy

Le cake au jambon de la famille CROS

Le cake au jambon, recette facile et rapide d'un incontournable de la cuisine. Ce cake salé ravira à tous les coups les invités les plus gourmands à l'heure de l'apéritif.

Et c'est cette recette que **Josette et Jean-baptiste CROS** ont choisi de nous faire partager.

La famille CROS est très attachée à sa terre Brenatoise qu'elle cultive encore avec leur spécialité :

les lentilles de Treydieu

Jean –Baptiste CROS a toujours vécu à Brenat et Josette a rencontré « son prince charmant » lors d'une danse au bal à la salle des fêtes de la halle à Issoire.

Ce couple a été très marqué par la guerre où ils ont vécu des séparations familiales et des décès.

Josette raconte le départ de son papa fait prisonnier pendant cinq ans durant la guerre. Cela a marqué sa vie de petite fille et c'est peut être pour cela qu'il demeure aujourd'hui un amour fraternel pour sa petite sœur. C'est ma petite Lydie, disait madame CROS.

Josette a exercé comme jardinière d'enfants (maîtresse) au Maroc pour une école Française avant de venir vivre à Brenat. Quant à Jean-Baptiste dit « Jeantout » pour Josette, il a fait l'armée en Allemagne ce qui lui permet de raconter beaucoup d'évènements historiques très riches.

Ce couple est devenu agriculteur à Brenat. Ils ont cultivé blé, tournesol, colza et lentilles. Ils ont élevé des vaches, des moutons, des brebis, des volailles. Ils ont mené leur exploitation d'une main de maître.

Josette et Jean-Baptiste ont deux enfants, Claudine et Olivier. Leur fille est comédienne. Quant à Olivier, il est à Toulouse chercheur en Tournesol, il va au Chili semer en Octobre tous les hivers. Ils ont trois petits enfants de leur fils Olivier : Alexandre, Marc Antoine et Isana.



Quand Madame Cros parle de sa famille, son visage s'illumine.

Elle a beaucoup gardé Alexandre, mon Alex comme elle dit avec une énorme affection.



Brenat à table les recettes de Cathy

Monsieur Cros a été Président de la chasse de Brenat pendant 25 ans et il m'a confié que les chasseurs de notre village viennent régulièrement lui rendre visite. La fidélité des chasseurs de Brenat ne m'étonne pas ! J'ai passé une excellente après midi avec ce couple adorable et chargé d'histoire. Monsieur

Cros a énormément d'anecdotes sur Brenat et ses habitants.

Le jour de ma visite, c'était les 85 ans de Josette. Je leur ai demandé leur secret pour bien vieillir.

Spontanément, Monsieur Cros m'a répondu « On mange nature »

Nous avons fini notre rencontre à boire le verre de l'amitié avec de délicieux gâteaux en compagnie des petits chats de Josette.

Elle adore nos amis à quatre pattes et elle les chouchoute.

Que c'est bon d'être un chat chez Josette et Jean Baptiste.

*La grande cuisine, ce peut-être une dinde bouillie,
une langouste cuite au dernier moment, une salade
cueillie dans le jardin et assaisonnée à la dernière
minute* **Paul Bocuse**

**Chef cuisinier français
3 étoiles au guide Michelin**



Le cake au Jambon

Battre 6 œufs et incorporer 200 gr de farine par cuillérées.

Verser 2 tasses à café de lait et 6 cuillérées d'huile sans cesser de remuer.

Ajouter 400 gr de gruyère râpé et 600 gr de jambon coupé en petits dés.

Incorporer une pincée de sel et 2 paquets de levure chimique.

Verser la préparation dans un moule à cake et mettre au four chaud 45 minutes.

Servez chaud ou froid

Les Conseils de Jean Baptiste

**Accompagner le cake d'une salade du jardin,
c'est meilleur chaud avec une sauce aux champignons**

Un grand merci pour l'illustration du chat à Raphaël Rossi, 13 ans.

A bientôt pour une autre recette

Prenez bien soin de vous

Cathy DABERT

Conseillère Municipale

Mariage à l'Eglise de Brenat



Enigme Qui sont les mariés ?

Si vous trouvez, une petite surprise vous attend en Mairie



Les associations

Bien Vivre à Brenat



Cinq années se sont écoulées depuis la première manifestation et les membres de l'Association ont opté pour un nouveau logo.

Toutes les activités proposées les années précédentes ont été reconduites. En février le concours de belote a rassemblé



En mai, le jeudi de l'Ascension est le rendez vous incontournable pour le traditionnel repas paëlla. Cette année les convives ont pu découvrir les nouveaux plats acquis par l'Association.



Après le repas les participants ont pu danser sur un air de guinguette.



Pour éviter la canicule le concours de pétanque a eu lieu en juin et a remporté un vif succès.

Comme chaque année octobre est le rendez vous de la soupe. Toujours de nouvelles saveurs ravivent les papilles. En novembre à la salle du Chauffour organisation conjointe avec le Comité d'animation Aulhat-Flat d'une soirée buffet concert avec le groupe Les Ebouriffés. Une initiative très réussie qui sera renouvelée le 24 octobre prochain (pasta partie et théâtre). Le lendemain a eu lieu le loto de notre Association qui a connu une forte affluence et dont les bénéfices ont été reversés à l'APECH (Association pour le confort de l'enfant hospitalisé).



Depuis le printemps 2020 le confinement puis les contraintes sanitaires liées au COVID nous ont obligé à surseoir à nos animations. Un calendrier prévisionnel a néanmoins été élaboré lors de l'Assemblée Générale:

- 3 octobre : couscous
- 4 octobre : belote
- 25 octobre : loto à salle du Chauffour
- 6 février : belote
- 7 février : crêpes partie
- 13 mai : paëlla

Vous souhaitez participer à l'animation de votre commune n'hésitez pas à nous rejoindre vous serez le ou la bienvenu(e)

Contact : bienvivrebrenat@gmail.com



Les associations

Vive le foot à Brenat

Je voudrai mettre à l'honneur **le club de football de Saint Babel entente avec Brenat Sauxillanges**, pour le sérieux de l'encadrement.

Cette année, nos petits footeux Brenatois (U15) peuvent pratiquer leur entrainement sur le terrain de football de Brenat.

Je tiens à saluer l'implication et la pédagogie sans faille de Wesley DUPARC (frère de notre conseiller municipal).



C'est un coach « génial » dicit les enfants

Il fait vivre à nos petits bambins sa passion du ballon ce qui dénote des entrainements de qualité sur notre sol Brenatois. Merci aussi à la disponibilité et la présence de Richard et Jérémy pour un meilleur encadrement vu un nombre croissant des licenciés chaque année.



Venez nombreux admirer nos petits sportifs aux
Entrainements

les mercredis de 17 h 30 à 19 h

les vendredis de 17 h 30 à 19 H

Vos encouragements seront appréciés par nos
champions en herbe

Cathy DABERT

Conseillère Municipale



Les associations

Association intercommunale Saint Babel Brenat

En raison de la crise du Covid 19, la saison 2019—2020 s'est malheureusement arrêtée brutalement au 15 mars dernier sans terminer les compétitions et sans réaliser les animations prévues en fin de saison.

Aussi, les assemblées générales de la Ligue (Laurafoot) et du District (Puy de Dôme) n'ayant pas été tenues, celle du club a également été repoussée.

La préparation de la saison 2020 2021 est déjà bien avancée : compte tenu de la stabilité des effectifs, les dirigeants ont constitué une équipe d'éducateurs et d'accompagnants pour chacune des équipes . De ce fait, le club alignera ses équipes seniors masculines dont l'équipe fanion qui évoluera en



Départementale 1 soit le plus haut niveau du district (l'équipe réserve étant en Départementale 3).

L'équipe féminine, toujours aussi importante pour la vie du club, est également reconduite. Après les matchs de préparation et de Coupe de France, le début du championnat pour ces équipes est prévu pour le 27 septembre.

Côté jeunes, le club est toujours en entente avec le club voisin de Sauxillanges : au total, pas moins de 120 jeunes porteront les couleurs de l'Entente. Hors mis la catégorie des U18 qui n'est pas représentée (par manque d'effectif), l' AISBB sera présente dans toutes les autres catégories avec toujours un effort particulier au niveau de l'école de foot..

Bien évidemment, les dirigeants et éducateurs veilleront tout particulièrement à l'application des protocoles sanitaires définis par les autorités locales et sportive.

Côté animation, et, suite au manque à gagner de la fin de saison dernière, les dirigeants ont des projets de festivité mais sont dans l'attente des directives pour la réalisation ou non de ces manifestations.

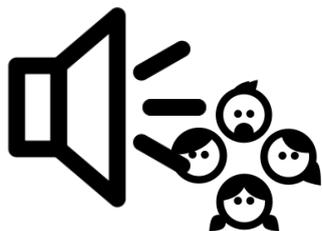
Les joueuses, joueurs et dirigeants de l' AISBB remercient la municipalité de Brenat pour leur aide et accompagnement tout au long de la saison.

Salutations sportives

Yves MARTIN

Pour toutes informations concernant la vie du club, prendre contact avec Vincent ARCHIMBAUD au 06 30 15 32 69 ou Yves MARTIN au 06 37 73 80 01

APPEL aux habitants pour les associations de Brenat !



Le 7 juillet, la première commission culturelle de la commune s'est réunie. La plupart des associations présentes sur la commune y a assisté. Un constat alarmant pour chacune est la réduction de plus en plus importante des membres et des bénévoles. Plusieurs causes à cela : annulation des festivités en période COVID, manque de mobilisation des plus jeunes, du coup toujours les mêmes personnes qui portent l'association, parfois manque de participants aux événements, ...

et pourtant la diversité des activités et les motivations ne manquent pas !

Pour faire mieux connaître aux habitants qui sont ces associations, que font-elles, comment les rencontrer, quand et comment partager leurs événements,

la municipalité propose de les aider à organiser une journée des associations.

Si un certain nombre d'entre elles est déjà répertorié, il en existe peut-être d'autres qui ont le mérite de se faire connaître pour participer à cette journée.

Nous les invitons à déposer leurs coordonnées en mairie d'ici le 25 septembre 2020

afin de prévoir une prochaine commission culturelle pour faciliter l'organisation de cette journée des associations et de son programme qui s'annonce déjà bien actif !!

Quand à vous, Mesdames, Messieurs,
ces associations sont prêtes à vous accueillir
(coordonnées en Mairie) :

L'amicale Laïque des 3 villages

Evelyne Bussière, présidente

Association Bien Vivre à Brenat (BVB)

Paul Lassagne, Président

Association des fêtes de Brenat

Delphine Fanguin, présidente

A.I.S.B.B (foot)

Vincent Archimbaud, co-président

Yves Martin, co-président

Société de Chasse de Brenat

Gilles Heurtevent, Président

Association Accès Loisirs 63

Joël Charles, président